

# INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Octobre 2012

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 1<sup>er</sup> octobre 2012</b>	
Complexe scolaire	La Municipalité a adjugé le remplacement du grillage du terrain de football d'entraînement.
Eglise	La Municipalité a adjugé la fourniture d'un panneau d'affichage extérieur.
Permis LATC <i>Ch. de Bellevue 14</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique l'installation d'une pompe à chaleur par sonde géothermique.
Règlement du 26 novembre 2001 sur l'évacuation et l'épuration des eaux (REPU)	La Municipalité a approuvé le préavis n° 08/2012 – Révision du tarif du Règlement du 26 novembre 2001 sur l'évacuation et l'épuration des eaux (REPU), qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 26 novembre 2012.
Entretien du réseau routier	<ul style="list-style-type: none"><li>• La Municipalité a adjugé le marquage des routes de Chexbres et de Lutry suite aux travaux de réfection des revêtements.</li><li>• La Municipalité a adjugé le marquage de lignes blanches en bordure de la route de Lutry, afin de modérer la vitesse du trafic.</li><li>• La Municipalité a adjugé le marquage de la route des Miguettes.</li><li>• La Municipalité a adjugé le marquage d'un arrêt de bus scolaire à la route de la Roche et d'un cédez-le-passage sur la place du local communautaire de Mollie-Margot.</li></ul>
Autorisation de police	La Municipalité a délivré une autorisation de vendre du mimosa aux abords du magasin COOP le 25 janvier 2013 à la Croix-Rouge vaudoise.

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 8 octobre 2012</b>	
Séances du Conseil communal	<p>La Municipalité a décidé des ordres du jour suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance du 26 novembre 2012 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préavis n° 08/2012 – Révision du tarif du Règlement du 26 novembre 2001 sur l'évacuation et l'épuration des eaux (REPU).</li> <li>- Préavis n° 07/2012 – Budget 2013.</li> <li>- Préavis n° 09/2012 – Crédits complémentaires au budget de fonctionnement pour l'année 2012 (2<sup>ème</sup> tranche).</li> </ul> </li> <li>• Séance du 7 décembre 2012 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préavis n° 10/2012 - Création de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) et abrogation de la convention intercommunale de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel du 26 mars 1998, ainsi que de son avenant du 24 novembre 2012.</li> </ul> </li> </ul>
Emprunt	La Municipalité a adjudgé un nouvel emprunt de CHF 5'000'000.00.
Permis LATC <i>Rte du Grenet 14</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la démolition du bâtiment ECA n° 890 et à la construction d'une villa, ainsi qu'à la pose de panneaux solaires d'une surface de 4.2 m <sup>2</sup> .
Permis LATC <i>Ch. du Publoz 9</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la création de vestiaires et d'un réfectoire, ainsi qu'à des transformations intérieures et à la pose de panneaux solaires thermiques d'une surface de 4 m <sup>2</sup> .
Permis LATC <i>Ch. des Planches 7</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la toiture du bâtiment et constaté que ces travaux ne nécessitaient pas d'autorisation particulière.
Signalisation routière	La Municipalité a adjudgé des travaux de marquage sur les routes de la Goille et de Pré la Pierre.
Facture sociale	La Municipalité a pris acte du décompte final de la facture sociale 2011, se soldant par un montant de CHF 1'757'541.00 à sa charge, représentant un supplément net à payer de CHF 3'451.00.
<b>Séance de la Municipalité du 15 octobre 2012</b>	
Personnel communal	La Municipalité a engagé M. Michel Mandelli, concierge temporaire jusqu'au 30 novembre 2012, par un contrat de durée indéterminée à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2012.
Crédits complémentaires	La Municipalité a approuvé le préavis n° 09/2012 – Crédits complémentaires au budget de fonctionnement pour l'année 2012 (2 <sup>ème</sup> tranche), qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 26 novembre 2012.
Complexe scolaire	La Municipalité a adjudgé la peinture du local des engins de la salle de gymnastique.

OBJETS	COMMUNICATIONS
<b>Séance de la Municipalité du 15 octobre 2012 (suite)</b>	
Création d'une déchetterie	Par courrier du 4 octobre 2012, le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a informé la Municipalité que le Grand Conseil a accordé le crédit-cadre permettant d'octroyer la subvention cantonale pour l'aménagement de la déchetterie des Gavardes.
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé la brocante de Cully à poser une banderole à la Claie-aux-Moines, annonçant la brocante du mois de décembre.
<b>Séance de la Municipalité du 22 octobre 2012</b>	
Création d'une déchetterie	La Municipalité a adjugé l'exécution d'un forage dirigé pour remettre en service la source des Gavardes, sise sur la parcelle RF n° 499, sur le site de la déchetterie à titre d'eau d'exploitation, hors du crédit de construction de cette dernière.
Organisation de l'école obligatoire	La Municipalité a approuvé le préavis n° 10/2012 - Création de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) et abrogation de la convention intercommunale de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel du 26 mars 1998, ainsi que de son avenant du 24 novembre 2012, qui sera soumis au Conseil communal au cours de sa séance du 7 décembre 2012.
<b>Séance de la Municipalité du 29 octobre 2012</b>	
Personnel communal	La Municipalité a engagé M. Jean-Numa Grau pour une mission temporaire au greffe municipal à compter du 29 octobre 2012, pour une durée et un taux à définir.
Chauffage à distance	La Municipalité a adjugé le contrat de maintenance annuel du système de détection de gaz.
Permis LATC <i>Ch. des Girolles 5</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la construction d'un mur extérieur.
Permis LATC <i>Courtaraye 2</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la construction d'une cabane de jardin et des aménagements extérieurs.
Autorisation de police	Le Service de la promotion économique et du commerce a délivré une autorisation de collecte à la Fédération Suisse des Sourds, valable du 29 octobre au 21 décembre 2012, sur les territoires de plusieurs communes vaudoises, dont Savigny.

Savigny, le 22 novembre 2012

Au nom de la Municipalité de Savigny  
Le Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli

